

NOMBRES DE CONSEILLERS

Effectif légal :	7
En exercice :	7
Présents	6
Votants	7

Date de convocation
11.09.2026

Date d'affichage
11.09.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VERDON

Séance du 19 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le dix-neuf septembre à dix heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadine GRILLON, Maire.

Présents : Mesdames Nadine GRILLON, Raymonde AREND, Messieurs Yannick BERNIER, Antoine CAMPAGNA, Anthony GRILLON, Jean Marc GARCIN.

Absente : Madame Ophélie MARTINO a donné procuration à Madame Nadine GRILLON ;

Monsieur Antoine CAMPAGNA a été nommé secrétaire de séance.

2026_30

Nomination d'un correspondant défense

Madame Le Maire fait part au conseil municipal conformément à l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009, la nécessité de désigner un correspondant défense pour la commune.

Madame Le Maire souligne que ce correspondant a vocation à développer le lien Armée-nation, c'est-à-dire être l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Madame Le Maire propose de désigner Monsieur Anthony GRILLON comme correspondant défense pour la commune de Saint Laurent du Verdon.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

Désigne en tant que correspondant défense pour la commune de Saint Laurent du Verdon Monsieur Anthony GRILLON,

Charge Madame Le Maire de toutes les démarches nécessaires,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Nadine GRILLON.



Le secrétaire de séance
Antoine CAMPAGNA

111